MAIRIE
DE LE BRUSQUET

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE

Bulletin municipal

N°117 - AUTOMNE 2015

www.le-brusquet.com

Infos UTILES

HORAIRES DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE

	Matin	Après Midi
Lundi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00
Jeudi	Fermée	Fermée
Vendredi	Fermée	Fermée
Samedi	9 h 00 – 12 h 00	13 h 30 – 17 h 00

Le dimanche ainsi que les jours fériés
Elle sera fermée les samedi 26 décembre et 2 janvier

Présidents de clubs de sports, association « Jazz sous les arbres », A.C.E.M, école du Brusquet, Journaliste en herbe...

Un réflexe à acquérir :

ENVOYER VOS ARTICLES ET PHOTOS à echodelauziere.lebrusquet@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

ACCUEIL AU PUBLIC

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
le vendredi de 08h30 à 12h00
et fermée l'après-midi

Vous pouvez nous contacter

Par courrier :
Quartier de l'Arziéras 04420 Le Brusquet

Par téléphone : 04.92.35.69.00
Par fax : 04.92.35.69.01
Par courriel : mairie-le-brusquet@wanadoo.fr

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Elle est ouverte au public :

LUNDI : 16h30 - 18h30
MARDI : 16h30 - 17h30
MERCREDI : 09h00 - 11h00 / 13h30 - 17h30
JEUDI : 16h30 - 19h30
VENDREDI : Fermée

HORAIRES DE CAR : LE BRUSQUET-MARCOUX-DIGNE-LES-BAINS

7:15	8:15	13:30	Le Brusquet	12:30	17:35	18:20
7:25	8:25	13:40	Marcoux	12:20	17:25	18:10
7:35	8:35	13:50	Digne-les-Bains Gare routière	12:10	17:15	18:00
Lu	Lu	Lu	Jours de fonctionnement	Lu	Lu	Lu
Ma	Ma	Ma		Ma	Ma	Ma
Me	Me	Me		Me	Me	Me
Je	Je	Je		Je	Je	Je
Ve	Ve	Ve		Ve	Ve	Ve
	Sa			Sa		Sa
Annuel sf fêtes	Annuel	Annuel sauf fêtes		Annuel	Annuel sauf fêtes	Annuel

RENSEIGNEMENTS POUR CETTE LIGNE :
Place du Tampinet : 04000 DIGNE-LES-BAINS - SCAL Gap : 1 cours Ladoucette - 04000 GAP cedex
Tél. Gare routière de Digne-les-Bains : 04 92 31 50 00 et 04 92 31 52 72
renseignement@scal-amv-regulieres.com

L'ÉCHO DE LAUZIÈRE
N°117 - AUTOMNE -2015

LE MOT DU MAIRE

Gilbert REINAUDO
Maire

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis

13 NOVEMBRE 2015

Voilà une date qui restera à jamais gravée dans l'histoire de notre pays, comme les dates du 7 et du 9 janvier 2015.

Comment et au nom de quelle pensée idéologique ou politique peut-on délibérément perpétrer de tels massacres d'innocents qui n'avaient comme seul but : profiter de la joie de vivre qu'offre notre pays ?

Comment peut-on avoir si peu d'humanité, si peu de compassion et si peu de valeur de la vie humaine pour imaginer de tels scénarii ?

Comment peut-on tout simplement avoir autant de haine en soi ?

La réponse à ces criminels doit être tout d'abord policière, judiciaire et politique.

Il nous faut faire bloc derrière le Président de la République et son gouvernement, au-delà de tout clivage politique ou religieux pour montrer à ces hommes (j'ai peine à prononcer ce mot pour qualifier ces barbares) que la France est debout, unie et fait face.

La réponse doit être également une réponse citoyenne car il nous faut continuer à vivre, à travailler, à circuler, à vaquer à nos occupations tout en restant vigilants.

Il ne faut surtout pas tomber dans la psychose et l'amalgame.

La France a toujours été et restera une terre d'intégration et d'accueil. Mais elle doit aussi fermer la porte aux personnes qui ne partagent pas les valeurs de la République et les idéaux de notre Nation.

Je voudrais en profiter pour rendre hommage aux forces de gendarmerie, de police, de sécurité civile, de secours et aux personnels hospitaliers pour leur dévouement au service de notre santé, notre sécurité et notre liberté.

Qu'ils en soient tous profondément remerciés.

Le reste semble tellement dérisoire au regard des événements passés !

Votre Maire

SOMMAIRE

LES CONSEILS MUNICIPAUX
Compte-rendu du 16 juillet 2015 4
Compte-rendu du 24 septembre 2015 5
Compte-rendu du 15 octobre 2015 5

LES INFOS COMMUNALES
La bibliothèque accueille Dominique Ottavi 7
Conseil municipal jeune 7
Infos mairie : horaires pendant les fêtes 7
L'intercommunalité en questions 8
Nouveau président la communauté 9
La marine recrutre 9
Les conteurs à la bibliothèque 10
Vide grenier 10
Réunion publique du 5 novembre 11
Cérémonie du 11 novembre 12
Hommage aux victimes 13

LES INFOS CULTURELLES
Le poids du papillon 14
La nouvelle bibliothèque en photos 15

LA VIE ASSOCIATIVE
ASLB Randonnée 16
Pêche à la mouche 16
Tournoi de tennis 17
Et si l'on créait un club littéraire ? 17
Le football club du Brusquet 18
Les Ainés de Lauzière 20
ASLB Gymnastique 21

INFORMATIONS DIVERSES
Journée de l'agriculture 22
Etat civil 23
Exister, Résister 23

Directeur de la publication : Gilbert REINAUDO
Comité de rédaction :
Magali CORRIOL, Fabienne BERTHOLET, Nolwenn PIN, Anne SARRON, Sophie SCOZZARO, Laurent DUBUS, Serge PAU et Pierre ROSSI.
Crédits photos : © Mairie du Brusquet, Suzanne Iavarone, Anne Sarron, Corinne Geny, Marie-Christine Potier, Bernard Tron, Yannick Becker, Serge Pau et Pierre Rossi.
Conception : Frédéric PELLEGRINI [grafist]
Impression : ARC EN CIEL Papier normes écologiques PEFC

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2015

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT

Approbation des tarifs de l'eau et de l'assainissement qui restent identiques à ceux de 2014 : 0.512 € le m3 pour l'eau avec un abonnement de 41 € et 0.664 euros le m3 pour l'assainissement avec un abonnement de 53 €.

Les tarifs de l'eau agricole et des interventions sur le réseau d'eau sont également maintenus.

NOUVEAUX TARIFS DE RESTAURATION SCOLAIRE ET EXTRA- SCOLAIRE

La société SCOLAREST, titulaire du marché de la restauration, procède à une augmentation des tarifs des repas de 1,39 % à partir du 1er septembre 2015 soit une augmentation de 0.6 € HT par repas. Actuellement le tarif d'un repas est de 3,90 € pour les parents d'élèves du Brusquet grâce à la participation de la commune de 0.39 €.

A la Javie il est de 4.29 €.

Après concertation avec la mairie de La Javie pour harmoniser le prix du repas des deux communes dans le cadre du Regroupement Pédagogique Intercommunal, il est convenu de proposer le ticket à 3,96 euros H.T soit 3,97 € TTC

CONVENTION AVEC LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

Approbation d'un avenant à la convention avec le Conseil Départemental pour le transport des enfants de La Javie par le bus du Brusquet pour l'année scolaire 2015-2016 :

Une extension du service de ramassage scolaire est mise en place entre La Javie et Le Brusquet le matin et le soir par une prise en charge des enfants à 8h le matin à La Javie et un retour de ceux-ci vers 17h25 après la tournée du Brusquet.

QUESTIONS DIVERSES :

- Monsieur le Maire a obtenu une réponse au sujet des subventions accordées pour la construction du bistrot de pays : elles doivent être remboursées si le bien subventionné est vendu dans les 5 ans. La vente du fonds de commerce du bistrot de pays ne sera donc possible qu'après le 12 juin 2017. Il est décidé d'envoyer un courrier d'intention de vente aux gérants.
- Un expert a été nommé et doit rendre ses conclusions quant à la construction de la station d'épuration .Une solution à l'amiable avec l'entreprise SGAD devrait être envisageable.

- **Commission personnel**

Madame Christiane GORRAZ a, une nouvelle fois, perdu son recours au tribunal administratif et doit à la mairie la somme de 1.500 euros à titre de dommages et intérêts.

Le contrat de Monsieur Idrissa MAHAMOUDA à l'ACEM n'a pas été renouvelé.

Madame Magalie CABALLÉ est en attente de mutation sur une communauté de communes

- **Commission Culture :**

Madame Nolwenn PIN relate la soirée du 10 juillet au bistrot de pays qui a accueilli Dominique OTTAVI ainsi que les différentes personnes qui ont participé pendant 4 jours à l'élaboration de textes et de chants au sujet de la nouvelle bibliothèque. Les participants y ont mis tout leur cœur et le résultat était passionnant pour les spectateurs. Il a été suggéré de pouvoir renouveler l'expérience lors de l'inauguration de la bibliothèque.

- **Commission Travaux :**

Monsieur Gérard IAVARONE recense les problèmes dus aux écoulements des eaux pluviales. Il est nécessaire de répertorier les endroits qui posent problème et de rappeler aux propriétaires l'obligation d'effectuer le nettoyage des caniveaux.

Les gouttières de la bibliothèque ont été mises en place mais de façon non conventionnelle, Monsieur Laurent DUBUS précise les difficultés rencontrées avec la société CLUZE qui s'est occupée de la charpente et celles rencontrées pour la peinture et le carrelage du local de l'ACEM.

Madame Fabienne BERTHOLET interpelle le conseil quant au stationnement anarchique et dangereux pour les enfants sur la place du Mousteirêt. Il est proposé d'installer un panneau de signalisation de parking pour informer de la possibilité de se garer dans un champ.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2015

APPROBATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET EDUCATIF DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (PEDT) POUR L'ANNÉE 2015-2016 ET DES CONVENTIONS POUR LES TEMPS ACCUEIL PÉRISCOLAIRES (TAP)

Le budget prévisionnel PEDT pour l'année 2015-2016 s'élève à 12.077 €.

Les conventions de partenariat et les conventions de bénévolat sont conclues avec :

- Jean-Marc ZAMORA (bénévolat)
- Pierre ROSSI (bénévolat)
- Thierry TENA (Collaborateur occasionnel)
- Tatiana MARCEAU (Collaborateur occasionnel)
- Corinne PELOZUELO (Collaborateur occasionnel)
- Arnaud VAUDREMONT (Collaborateur occasionnel)
- Les Archers du Blayeul (Convention de partenariat)
- Association « Jardin de Flore » (Convention à titre onéreux)

ANNULATION DE LA PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE MARCOUX AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE

La municipalité avait émis des titres de recettes pour la participation au fonctionnement des écoles pour les années scolaires 2007-2008 et 2008-2009, pour un montant de 4.451,58 € et 4.911,84 €.

La commune de Marcoux avait à l'époque un accord avec celle de Digne-les-Bains pour la scolarisation des enfants de Marcoux et n'avait donc pas autorisé la scolarisation à l'école du Brusquet.

Il n'avait pas lieu de réclamer à la commune une participation aux frais de fonctionnement de l'école, les titres ont été émis à tort et devront être annulés.

Monsieur Pierre ROSSI, fait part de la volonté de 4 nouveaux bénévoles de renforcer l'équipe existante qui gère actuellement la bibliothèque.

La commune peut se réjouir d'avoir accueilli le Jeu des Mille Euros dans sa salle des fêtes. Un beau succès pour le village et un éclairage de la commune au plan national.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Personnel communal :**

Départ de Jason PAIRE, emploi d'avenir du service technique, sur sa demande, au 1er octobre 2015 pour un emploi de chauffeur à Briançon.

Embauche de Julien BOYER, en remplacement, sur un contrat emploi d'avenir à compter du 05/10/2015.

Départ à la retraite de Jean-Louis GIBERT au 1er octobre 2015.

Mutation de Magali CABALE à la Communauté de communes Lure Vançon Durance au 10 septembre 2015.

Son remplacement est effectué par un agent en CDD jusqu'au 31/12/2015 qui sera nommé stagiaire à partir 1er janvier 2016.

- **Négociations immobilières :**

Monsieur le Maire fait part des estimations du service des Domaines pour :

- La maison « GUIGUES » évaluée à 119.000 € et un terrain communal de 4.000 m2 inexploitable évalué à 85.000 € (dans le but de s'en dessaisir).
- Une parcelle de 1.075 m2 constructible évaluée à 32.000 € (dans le but de l'acquérir).

L'ensemble des conseillers municipaux donne un accord de principe.

- **Commission patrimoine**

Monsieur Serge PAU fait part de la réalisation de l'avant-projet sommaire pour la réhabilitation de la façade et de la toiture de l'église du Mousteirêt (métrés, vues sur toutes les faces) et d'une première évaluation des travaux à 135.000 €

Le dossier sera présenté à la fondation du patrimoine.

- **Mise aux normes** des bâtiments communaux pour l'accès des personnes à mobilité réduite. Un bureau d'études devrait chiffrer les travaux. La mise en conformité doit être effective en 2019.

- **Travaux**
  - La bibliothèque est finie. Les problèmes survenus avec l'entreprise CLUZE ont entraîné l'arrêt du marché. L'entreprise a récupéré ses gouttières et son bardage. Les travaux sont refaits par un autre professionnel.
  - Les escaliers du salon de coiffure ont été refaits.
  - Le portail et les barreaudages du local de l'ACEM ont été réalisés et installés par les employés communaux.
  - L'abri à container à l'entrée du village du Brusquet a été terminé avant la fête patronale.
  - La rue qui mène de l'ancienne école du Mousteirêt à la place des Tilleuls a été réhabilitée.

- **Communauté de Communes**

Monsieur Jean-Marie BELTRANDO ayant présenté sa démission, un nouveau président devra être élu. La commune du Brusquet proposera Monsieur Laurent DUBUS comme candidat.

Monsieur le Maire rappelle les échéances importantes au niveau des regroupements des communautés de communes :

La préfecture demande que les propositions sur le schéma intercommunal de regroupement soient déposées au 12/10/2015. Elles seront arrêtées au 15/12/2015.

Fin décembre, les communes devront prendre une décision.

La constitution de regroupements des communautés de communes se fera au 30 mars 2016.

Les EPCI actuels disparaissent au 31/12/2016.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 OCTOBRE 2015

REPRÉSENTATION DES ÉLUS AU SEIN DE DIVERS SYNDICATS ET DES COMMISSIONS MUNICIPALES SUITE À LA DÉMISSION DE MADAME SYLVIE GENY

Exerçant depuis peu la fonction de chef de bureau de préfecture, incompatible avec un mandat de conseiller municipal, Madame Sylvie GENY a donné sa démission en date du 28 septembre 2015.

Communauté de Communes de Haute-Bléone (CCHB) :

Gilbert REINAUDO – Laurent DUBUS – Gérard IAVARONE - Monsieur Benoît JACQUOT (en remplacement de Sylvie GENY) - Serge PAU

SDE 04 (Syndicat d'Energie 04) : 3 Titulaires + 2 Suppléants

Titulaires : Laurent DUBUS - Gérard IAVARONE - Benoît JACQUOT

Suppléants : Serge PAU (en remplacement de Sylvie GENY) - Marie-Thérèse LACORRE

Comité du Pays Dignois et Groupement d'Action Locale

Titulaire : Gilbert REINAUDO

Suppléants : Serge GRAC (en remplacement de Sylvie GENY) Gérard IAVARONE

Commission finances/personnel/économie

Gilbert REINAUDO - Laurent DUBUS (président) - Serge GRAC – Benoît JACQUOT (en remplacement de Sylvie GENY)- Marie-Thérèse LACORRE - Anne SARRON

Commission urbanisme/PLU/patrimoine

Gilbert REINAUDO – Serge PAU (président)- Magali CORRIOL (en remplacement de Sylvie GENY) - Laurent DUBUS - Gérard IAVARONE - Benoît JACQUOT- Colomba MARIANI - Gilles OURTH - Pierre ROSSI

Commission enfance/ACEM/école/restauration scolaire

Gilbert REINAUDO – Anne SARRON (présidente, en remplacement de Sylvie GENY) - Magali CORRIOL -Nolwenn PIN – Fabienne BERTHOLET - Pierre ROSSI

Conseil Municipal Jeunes (rattachée au maire)

LES INFOS CO

Référente : Magali CORRIOL

Commission bibliothèque (Rattachée à la commission culture)

Gilbert REINAUDO - Pierre ROSSI (président) - Magali CORRIOL - Gérard IAVARONE - Marie-Thérèse LACORRE (en remplacement de Sylvie GENY) - Nolwenn PIN

Commission appellation–numérotation des quartiers et voies communales (rattachée à la Commission Urbanisme)

Tous les élus

Commission d'appel d'offres

Gilbert REINAUDO (président)

Titulaires : Laurent DUBUS - Gérard IAVARONE - Serge PAU - Pierre ROSSI

Suppléants : Benoît JACQUOT - Marie-Thérèse LACORRE - Anne SARRON

Monsieur le Maire remercie Madame Sylvie GENY pour son implication et son travail lors de ses différents mandats.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence pour le changement de volets roulants et de portes vitrées au groupe scolaire du Brusquet

La dépense est estimée à 12.396,48 € HT pour des volets roulants en aluminium.

Un dossier de demande de subvention sera également déposé auprès du Conseil Régional PACA et de l'Etat dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux, une fois les critères connus.

Indemnité de logement instituteur pour l'année 2014-2015

Les communes doivent prendre en charge le logement ou à défaut verser une indemnité de logement aux instituteurs. Un seul instituteur était concerné dans notre commune pour l'année scolaire 2014-2015, les autres enseignants ayant le statut de professeur des écoles.

L'Inspection d'Académie a fixé pour 2014 cette indemnité obligatoire à 78,50 €/mois soit 942 € par an.

Madame Sylvie AMARENCO ayant été mutée, il n'y aura pas à verser cette indemnité pour l'année 2015-2016.

Caution de la commune pour l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) du Brusquet

La commune se porte garant de l'ACCA du Brusquet vis-à-vis de l'ONF pour le renouvellement de la location du droit de chasse en foret domaniale à compter du 01 avril 2016.

Monsieur Gérard IAVARONE et Madame Marie-Thérèse LACORRE ne peuvent pas prendre part au vote.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Acceptation de l'adhésion de la commune de CASTELLARD MELAN au Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone (SMAB):**

La commune de CASTELLARD MELAN a sollicité son adhésion au SMAB ; les statuts du syndicat imposent que toutes les communes déjà adhérentes donnent leur aval.

- **Colis de fin d'année et repas de Noël :**

Dans un souci d'économie, le conseil municipal a décidé de revoir les modalités d'attribution des colis de Noël et de l'invitation au repas de fin d'année pour les personnes retraitées.

Après débat, les personnes concernées auront le choix entre le colis ou le repas. Un courrier leur sera adressé pour connaître leurs vœux.

L'attribution des colis de Noël pour les retraités ainsi que l'invitation au repas sont revues en fonction de l'âge et du lieu de résidence des personnes.

Concernant l'âge : Monsieur le Maire fait plusieurs propositions (60, 62, 65, 70 ans) et après avoir entendu les différents arguments propose de retenir l'âge officiel de la retraite soit 62 ans.

Accord à la majorité : 7 voix pour / 6 voix contre

Concernant le lieu de résidence : après avoir entendu les différents arguments, Monsieur le Maire propose le domicile effectif.

Accord à la majorité : 9 voix pour, 1 contre, 2 abstentions

Après discussions, Monsieur le Maire propose également

la suppression du colis de Noël pour les élus.

Accord à l'unanimité

le maintien du colis aux employés communaux : 6 voix pour, 4 contre, 3 abstentions

le maintien du colis aux enseignants : 3 voix pour, 10 voix contre

le maintien du colis au personnel de la communauté de communes : 3 voix pour, 10 voix contre

Le maintien du repas de fin d'année entre les élus, le personnel communal, les enseignants du groupe scolaire, le personnel de la Communauté de Communes de Haute-Bléone.

Accord à l'unanimité

1ERE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE (CMJ)

Madame Magali CORRIOL informe que le premier conseil municipal jeune s'est tenu le 10 octobre en présence de Monsieur le Maire et du parrain, Monsieur Jean-Yves ROUX, Sénateur des Alpes de Haute-Provence.

Axelle LE MANACH a été élue maire après trois tours de scrutins.

Les jeunes élus ont de nombreux projets parmi lesquels un point d'eau au city-stade, la rénovation du terrain de bosses, la mise en place de séjours pour les jeunes, un parcours forestier pour vélos, un parking fermé à l'école pour les vélos.

Les jeunes élus seront invités à venir observer le déroulement d'un conseil municipal.

En raison des fêtes de fin d'année, l'accueil « Mairie et Agence Postale Communale », fermera à 12 h les jeudi 24 et 31 décembre 2015.

Merci de votre compréhension.

CONSEIL MUNICIPAL JEUNE

Depuis le 10 octobre dernier la Mairie du Brusquet compte un nouveau Maire… jeune.

Il s'agit d'une jeune fille de 15 ans Axelle LE MANACH.

Ce sont les 9 membres (5 garçons et 4 filles) qui l'ont élu à ce poste, en votant (à bulletin secret) lors du tout premier Conseil Municipal Jeunes de la commune.

En présence du Premier Magistrat Gilbert REINAUDO, d'élus et du Sénateur, Conseiller Départemental Jean-Yves ROUX, qui a accepté d'être le parrain de cette première mandature.

Après un rappel des valeurs de la République et de la Démocratie, Gilbert REINAUDO s'est réjoui de l'implication de la jeunesse dans la vie politique de la commune, en leur demandant de défendre leur propre projet.

Jean-Yves ROUX a aussi rappelé qu'ils étaient la dynamique d'un village et s'est félicité de la mise en place de ce Conseil, le premier du canton.

Les projets ?

Pierre Alexan (9 ans), Chloé (9 ans), Mathis (10 ans), Luc (10 ans), Jade (12 ans),

Camille (12 ans), Max (12 ans), Pablo (12 ans) et Axelle (15 ans) n'en manquent pas :

un parcours forestier, un point d'eau au city-stade, un parking à vélo fermé à l'école, refaire le terrain de bosses pour les vélos, monter des séjours etc....

Ce sont Ludivine CABROL (Responsable de l'Accueil Collectif Educatif des Mineurs de la Commune), Marion ISNARD (animatrice) et Magali CORRIOL (élue en charge de ce Conseil Jeune) qui vont encadrer ce premier Conseil Communal Jeunes et à qui nous souhaitons bon travail.

LA BIBLIOTHÈQUE ACCUEILLE DOMINIQUE OTTAVI

La semaine du 6 au 10 juillet 2015, quelques lecteurs assidus sont venus participer à la préparation d'une soirée avec Doumé OTTAVI. La semaine fut riche en communication verbale et écrite car Doumé nous a mis devant le fait accompli avec 10 minutes d'écriture sans véritable sujet, et il en est ressorti des contines, des poèmes et un conte.

Ainsi nous avons pu faire un premier pas à la fois vers l'écriture mais aussi vers la future bibliothèque municipale.

Les membres de la bibliothèque du Brusquet.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Suite aux incidents survenus ces derniers mois, selon l'article L. 211-19-1 du Code Rural, et l'arrêté municipal n° 03-86 en date du 10/04/1986, nous vous rappelons que la divagation des animaux est interdite sur la commune.

De ce fait, devant l'incivisme de certains habitants, la municipalité est tenue d'intervenir pour mettre un terme aux troubles qu'engendre l'errance des animaux en demandant aux propriétaires de ne plus les laisser sans surveillance. Il est également précisé que chaque propriétaire est responsable des nuisances que peuvent causer leurs animaux de compagnie (aboiements intempestifs, déjections dans les parcs de la commune etc…)

Si cela venait à se reproduire, nous vous informons que la violation de cet arrêté sera sanctionnée par une contravention de première classe en vertu de l'article R. 610-5 du Code pénal. Vous pourrez également encourir une contravention de deuxième classe si vous tombez sous le coup de l'article R. 622-2 du Code pénal qui réprime le fait de laisser divaguer un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes.

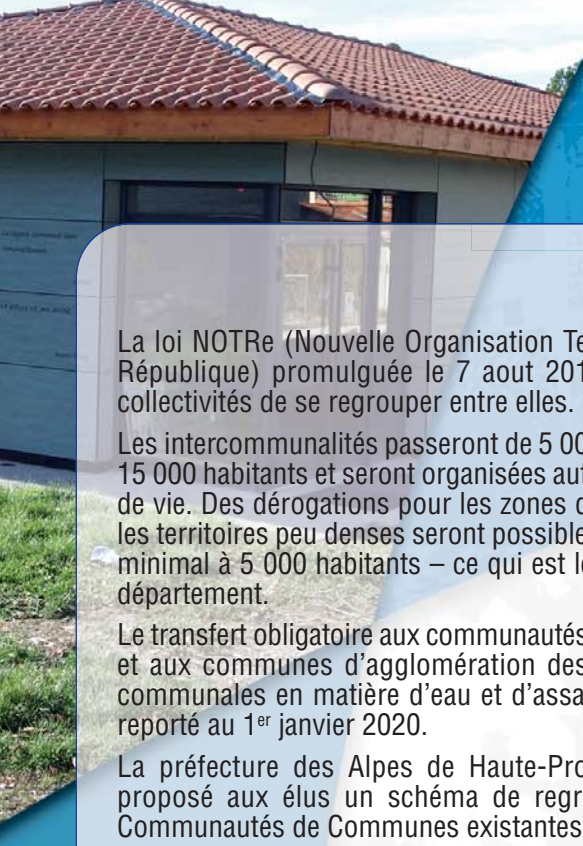

LES INFOS CO

L'INTERCOMMUNALITE EN QUESTIONS

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) promulguée le 7 aout 2015 impose aux collectivités de se regrouper entre elles.

Les intercommunalités passeront de 5 000 (ou moins) à 15 000 habitants et seront organisées autour de bassins de vie. Des dérogations pour les zones de montagne et les territoires peu denses seront possibles avec un seuil minimal à 5 000 habitants – ce qui est le cas sur notre département.

Le transfert obligatoire aux communautés de communes et aux communes d'agglomération des compétences communales en matière d'eau et d'assainissement est reporté au 1er janvier 2020.

La préfecture des Alpes de Haute-Provence a donc proposé aux élus un schéma de regroupement des Communautés de Communes existantes.

La proposition de Madame Le Préfet nous concernant est de créer une Communauté d'Agglomération avec les Communautés de Communes suivantes :

- CCABV (Asse-Bléone-Verdon) – 17 communes – 24108 habitants
- CCDB (Duyes-Bléone) - 7 communes –3420 habitants
- CCMD (Moyenne Durance) – 8 communes – 17212 habitants
- CC Pays de Seyne – 8 communes – 2835 habitants
- CCHB (Haute Bléone) – 6 communes – 1805 habitants

Ce nouvel EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) serait donc composé de 46 communes et d'environ 48.000 habitants, lui permettant ainsi de devenir une Communauté d'Agglomération au même titre que la Communauté d'Agglomération DLVA (Durance-Lubéron-Verdon) avec un poids sur le département et la région comparable. Ce nouveau territoire aurait un accès sur la Durance (accès autoroutier et ferroviaire) et présentera une belle complémentarité entre nos communes, des montagnes enneigées du Pays de Seyne aux rives du Verdon, entre le rural et l'urbain.

Suite à la présentation de ce schéma les élus des diverses collectivités sont invités à se positionner et, éventuellement, à proposer des amendements via la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale), pour une mise en place le 01/01/2017, en respectant le planning suivant :

- Consultations des Conseils Municipaux et Communautaires jusqu'au 15/12/2015
- Arrêté préfectoral portant sur le SDCI (Schéma Départemental de Coopération Intercommunale) le 30/03/2016
- Elaboration par le préfet de projet de périmètre pour chaque EPCI le 15/06/2016
- Consultation des Conseils Municipaux et Communautaires – 75 jours après
- Arrêté de création, transformation, fusion des EPCI le 30/12/2016

A ce jour, les divers acteurs s'interrogent sur ce schéma et les questionnements sont nombreux et légitimes. Pour notre commune, nous avons quelques réponses aux questions qui apparaissent au fil de nos débats ou lors de la réunion publique :

- Pourquoi rejoindre une aussi grosse structure ?

La loi NOTRe impose un regroupement des collectivités autour d'un bassin de vie, et celui de notre commune est bien la ville de Digne. De plus un grand territoire aura plus de poids au niveau de la Région qu'une petite structure et élargir ce territoire vers la Durance ouvre des possibilités de désenclavement.

- Quelles seront les compétences de ce territoire ?

Tout d'abord les compétences obligatoires sont :

- o L'aménagement de l'espace
- o Développement économique
- o Habitat
- o Politique de la ville
- o Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- o Collecte et traitement des déchets
- o Gestion des milieux aquatiques et préventions des inondations (à compter du 01/01/2018)
- o Eau et assainissement (à compter du 01/01/2020)

D'autres compétences optionnelles seront à choisir (au moins 3) :

- o Voirie d'intérêt communautaire
- o Action sociale d'intérêt communautaire
- o Environnement et cadre de vie
- o Equipements culturels et sportifs
- o Création et gestion des maisons de services publics
- o Eau et assainissement (jusqu'au 01/01/2020)

- Quelle gouvernance ?

Les tailles des communes composants cette future Communauté d'Agglomération étant très disparates les calculs donnent un représentant à la plupart des communes (moins de 2000 habitants) et donc au Brusquet. L'assemblée sera composée de 80 sièges et de 15 vice-présidents.

Gilbert REINAUDO, Maire de la commune du Brusquet, et son Conseil Municipal, ont le plaisir de vous inviter à la présentation des Vœux pour la nouvelle année 2016
Mardi 5 janvier 2016 à 18 h 45
à la salle polyvalente du Brusquet.

- Quelle fiscalité ?

La création d'une communauté d'agglomération aurait comme conséquence la modification de notre fiscalité qui deviendrait une FPU (Fiscalité Professionnelle Unique). Les calculs effectués, par un cabinet spécialisé dans la fiscalité des collectivités, et dans l'hypothèse de cet EPCI donnent les taux intercommunaux suivants :

- o CFE (Contribution fiscale des entreprises) = 30,02% au lieu de 31,26%
- o TFB (Taxe Foncière Bâtie) = 2,65% au lieu de 2,58%
- o TBNB (Taxe Foncière Non Bâtie) = 6,44% au lieu de 7,04%
- o TH (Taxe d'Habitation) = 7,54% au lieu de 1,79%

Mais en même temps la modification de la fiscalité impacte le taux communal de la TH qui passe de 20,16% à 14,36%, la commune recevant des dotations compensatrices pour cette perte.

Les taux globaux de TH des ménages sur la commune sont donc de 21,90% après la fusion au lieu de 21,95% soit tout à fait comparables.

Pour mémoire, ces taux sont à appliquer aux bases qui figurent sur les avis d'impôts fonciers ou de la taxe d'habitation. Ces bases sont fixées en fonction de la localisation du bien (plus il est proche de Digne, plus la base est élevée) , de sa taille et, éventuellement, des ressources du foyer.

Voilà donc quelques explications qui, je l'espère, vous permettrons de mieux comprendre les enjeux et les finalités de ces regroupements d'intercommunalités voulus par la loi.

Je terminerai en vous précisant que des articles parus dans la presse sur un autre projet d'intercommunalité regroupant La CC Pays de Seyne, la CC Ubaye-Serre-Ponçon, parfois la CC Vallée de l'Ubaye et nous-même n'ont aucun fondement car les instigateurs de ce projet implique notre Communauté de Communes et notre commune sans n'avoir jamais pris contact avec les élus de nos territoires et que la notion de bassin de vie nous oriente forcement vers Digne et non pas vers Seyne.

Je ne manquerai pas de revenir vers vous pour vous informer des avancements de ce projet qui aura un fort impact sur nos territoires que nous souhaitons tous garder aussi agréable à vivre qu'aujourd'hui.

Laurent Dubus, Président
de la communauté de communes de haute bléone.

UN NOUVEAU PRESIDENT POUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUTE-BLEONE

Laurent DUBUS a été élu président de la Communauté de Communes de Haute-Bléone suite à la démission de Jean-Marie BELTRANDO le mardi 20 octobre 2015.

Trois Vice-Présidents ont été élus à la majorité :

Nathalie AUZET en charge du Centre Intercommunal de l'Action Sociale, de la gestion du bulletin communautaire, des actions menées au titre du service public, des nouvelles technologies et de la culture,

Gilbert REINAUDO en charge des finances et du tourisme,

Victor SERRA en charge des travaux, de l'environnement, de la gestion des déchets, du Système d'Information Géographique (SIG).

En cette période de transition et de transformation du schéma territorial, la tâche du nouveau président est de valoriser la performance du territoire et veiller à ce que l'action à mener, permette la pérennisation des caractéristiques de cette communauté. L'identité et la proximité des 6 communes de cette intercommunalité (Archail, Beaujeu, Draix, La Javie, Le Brusquet, Prads Haute-Bléone) sont aussi des enjeux d'importance. La CCHB après onze années de solidarité et d'actions intercommunales va se regrouper avec d'autres établissements publics intercommunaux afin qu'un nouveau territoire puisse porter les actions menées jusqu'à présent dans le même état d'esprit de service public.

Laurent DUBUS est prêt pour affronter cette transition et affirme qu'il défendra efficacement la CCHB ainsi que l'avenir des services en particulier la gestion du personnel intercommunal, afin de permettre un développement digne d'un territoire de projets autour du bassin de vie qui n'est autre que la ville chef-lieu de département des Alpes de Haute-Provence.

MARINE NATIONALE

LA MARINE NATIONALE RECRUTE

Vous avez entre 16 et moins de 30 ans de niveau 3ème à bac +5

La Marine Nationale propose pour l'année 2015 plus de 3000 emplois dans 35 métiers différents

Pour tout renseignement, s'adresser au :
Centre d'information et de Recrutement des Forces Armées
Bureau Marine, 28 rue des Catalans - 13007 Marseille
Tél. : 04 13 59 48 39 - 04 13 59 47 22
cirfa.marseille@marine.defense.gouv.fr - www.entremarin.fr

LES CONTEURS À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

GHYSLAIN PAPIN LE 23 OCTOBRE 2015

C'est devant un public nombreux dans les nouveaux locaux de la bibliothèque, que Ghyslain PAPIN est venu nous faire voyager avec des contes. Il y a eu 4 histoires où les enfants ont pu participer.

Ce spectacle était prévu dans le cadre de « Memor Images » regroupant des activités et lectures de contes proposées par la médiathèque départementale qui veut rapprocher « têtes blondes et cheveux blancs ».

FLORENCE FERRIN LE 28 OCTOBRE 2015

Toujours dans le cadre de « Memor Images », nous avons eu le plaisir de recevoir Florence FERRIN.

La séance débuta ainsi : « Les contes ne sont pas fait pour être crus mais pour être mangés ».

Trois histoires ont été contées entrecoupées d'un intermède musical avec un Orgue de Barbarie miniature.

La première était « Plein de Gourmandises entre Ciel et Terre ».

La deuxième racontait l'histoire d'enfants perdus dans la forêt qui rencontrent une sorcière qui veut les dévorer tout crus ! Les enfants et les adultes ont beaucoup participé.

Enfin, la dernière histoire parlait d'un roi malheureux qui rencontre un « sans-souci ». Ce « sans-souci » est un homme très heureux, qui va réussir à faire rire le roi.

Lors de chaque rencontre une petite collation a été offerte pour que les enfants et les parents puissent discuter avec les conteurs.

Suzanne IAVARONE

VIDE GRENIER DU 22 NOVEMBRE

Le traditionnel vide grenier de fin d'année de l'école s'est tenu dimanche 22 novembre.

Il a rencontré un franc succès puisque 20 exposants ont rempli la salle polyvalente et 2 courageux, bravant la température polaire, se sont installés dehors faute de place à l'intérieur ; heureusement pour eux, le soleil était également de la partie.

La grande diversité des objets proposés permettait à chacun de trouver son bonheur : un tapis d'éveil pour une assistante maternelle qui s'installe, une PlayStation pour un amateur de jeux, des boucles d'oreilles fraises pour une jeune fille qui rêve de se faire percer les oreilles, un écureuil de l'âge de glace tout doux qui n'a plus quitté les bras de sa nouvelle propriétaire…..

L'ambiance était chaleureuse et le stand « restauration » bien fourni : crêpes faites par nos spécialistes, Cathy et Marie-Hélène, gâteaux fabriqués par les parents d'élèves, sandwichs garnis de produits locaux et une petite innovation cette année, des tartes salées diverses et variées. Chacun a pu trouver de quoi se régaler.

Merci à tous, parents d'élèves, exposants et visiteurs, pour votre présence et votre participation; grâce à vous la coopérative scolaire s'est enrichie de la coquette somme de 524.00 € qui servira à financer des sorties ou des spectacles pour les enfants.

Rendez vous l'année prochaine.

RÉUNION PUBLIQUE DU JEUDI 05 NOVEMBRE À LA SALLE POLYVALENTE

Le jeudi 05 novembre, une réunion publique était organisée à 18h30 à la salle polyvalente.

Etaient présents, Monsieur le Maire, Gilbert REINAUDO, entouré de son Conseil Municipal, Madame Claudie DELONG, Responsable des Services, Monsieur Cyril GIMENEZ, Responsable du Service Technique, Madame Ludivine CABROL, Responsable du Centre de Loisirs, un représentant du Centre de Secours de la Javie, Monsieur le Chef de Brigade de la Gendarmerie de la Javie, et enfin, Monsieur Jean-Yves ROUX, Sénateur des Alpes de Haute-Provence était excusé.

Une soixantaine de personnes des différents quartiers de la commune du Brusquet était présente.

Monsieur le Maire a d'abord évoqué les différents travaux que la municipalité, élue depuis avril 2014, a réalisé.

Un diaporama de photos des réalisations accompagnait ce discours.

Monsieur le Maire a parlé notamment de la construction de la nouvelle bibliothèque municipale, de la contruction d'un local pour le centre de loisirs, des travaux des réseaux d'eau au Mousteiret, Champs de Mangeas et au Vieil Roustagne, de la réalisation d'abris à containers et de décorations florales par les employés municipaux, de l'acquisition d'un tracteur multifonctions et d'une balayeuse pour le service technique.

De plus, il a rappelé la mise en place du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) entre le Brusquet et la Javie depuis la rentrée 2015, avec la mise en place d'une ligne de transport scolaire entre les deux écoles.

Il a informé les habitants de la mise en place d'un Conseil Municipal Jeunes, qui a élu Axelle LE MANACH comme Maire « Jeune » le 10 octobre 2015.

Monsieur le Maire a ensuite évoqué les différents projets :

- Nommer et numéroter toutes les rues, places et chemins communaux. Ce projet devrait se terminer en juin 2016,
- Equiper la nouvelle bibliothèque municipale d'informatique et de nouveaux mobiliers,
- Eliminer les eaux parasites qui encombrent la station d'épuration (une convention a été signée avec le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Bléone afin de financer ces travaux),
- Aménager le city-stade avec des équipements comme un terrain de jeu de boules, des appareils de fitness, etc.
- La réfection de différentes voies communales,
- La réhabilitation du parvis de l'église avec la création d'un parking public gratuit.

Le public a pu faire part aux élus de différents problèmes et différentes satisfactions :

- La divagation des chiens étant un réel problème sur la commune, le Maire a informé les habitants qu'une convention a été passée avec le chenil de Digne-les-Bains concernant la récupération des animaux errants.
- Un autre souci, aussi important, concernant les problèmes d'eaux de ruissellement, a été évoqué. Monsieur le Maire a appuyé sur le fait que : « les fossés ou les drains créés de la main de l'homme sont des réseaux d'écoulement entretenus par leur propriétaire dans le but de maintenir leur fonctionnalité. On observera que la réponse ministérielle est claire sur le principe selon lequel les fossés qui ont été réalisés sont entretenus par leur propriétaire ».

Enfin, cette réunion s'est conclue autour du verre de l'amitié, offert par la Municipalité.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2015

Le mercredi 11 novembre 2015 a eu lieu la cérémonie de l'armistice de la Première Guerre Mondiale, signé le 11 novembre 1918.

Etaient présents, Monsieur le Maire du Brusquet, Gilbert REINAUDO, son Conseil Municipal, Monsieur le Sénateur des Alpes de Haute-Provence, Jean-Yves ROUX, Mademoiselle Axelle LE MANACH, Maire du Conseil Municipal Jeune, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Haute-Bléone, Laurent DUBUS, Mesdames et Messieurs les Représentants du Centre de Secours de la Javie et de la Brigade de Gendarmerie de la Javie, Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines et Mesdames et Messieurs les Représentants des Anciens Combattants.

A cette occasion, Monsieur le Maire a déposé des gerbes de fleurs aux monuments aux morts du Mousteirêt et du Brusquet en mémoire aux victimes de cette Guerre. Il a ensuite fait lecture des messages du Secrétaire d'Etat, chargé des Anciens Combattants de la Mémoire.

Mademoiselle Axelle LE MANACH, a lu un message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et de Victimes de Guerre) mais avait également rédigé son propre discours.

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes présentes à cette manifestation et plus particulièrement, Monsieur MOCHOLI, qui a rendu hommage instrumentalement à ces victimes de Guerre.

Cette cérémonie a été ensuite suivie « du verre de l'amitié » offert par la municipalité.

Tout d'abord, bonjour à toutes et à tous,

Je m'appelle Axelle et j'ai été élu maire du conseil municipal jeunes du Brusquet, il y a peu. Lors de cette élection, Monsieur le Maire m'a demandé si je voulais bien faire un discours pour le 11 novembre.

J'aimerai donc rendre hommage avec vous, à ces femmes et ces hommes qui ont combattu, sur le front comme à l'arrière, durant cette grande guerre qui fit des millions de blessés et des morts en France et qui toucha différents continents.

Tous ces Hommes avec un grand « H » ont droit à toute notre reconnaissance et notre admiration pour leurs dévouements et leurs acharnements, souvent jusqu'au sacrifice.

Honneur à tous les combattants morts pour la Patrie.

Vive la France !

UNE MINUTE DE SILENCE OBSERVÉE
LE LUNDI 16 NOVEMBRE 2015 SUITE AUX ATTENTATS SURVENUS À PARIS LE 13 NOVEMBRE 2015

Suite aux tragiques événements survenus à Paris le 13 novembre 2015 où 129 personnes ont trouvé la mort dans des attentats, une minute de silence a été observée le lundi 16 novembre 2015 à 10h30 dans la cour de l'école du Brusquet.

Etaient présents, Monsieur le Maire du Brusquet, Gilbert REINAUDO et certains Conseillers Municipaux, Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Haute-Bléone, Laurent DUBUS, Monsieur le Directeur du Groupe Scolaire, Didier CARRIBOU, les Professeurs des Ecoles, des employés communaux, des employés de la Communauté de Communes de Haute-Bléone et les élèves de l'école du Brusquet.

Ce lundi 16 novembre, c'est malheureusement la deuxième fois cette année que la France s'est figée. Comme le 8 janvier, au lendemain de l'attentat contre Charlie Hebdo. Tout un pays a rendu hommage aux nombreuses victimes de ces attentats.

" En raison des fêtes de fin d'année, l'ACEM sera fermée du lundi 28 au Jeudi 31 décembre 2015 inclus. Merci de votre compréhension."

LES INFOS CULTURELLES

LE POIDS DU PAPILLON

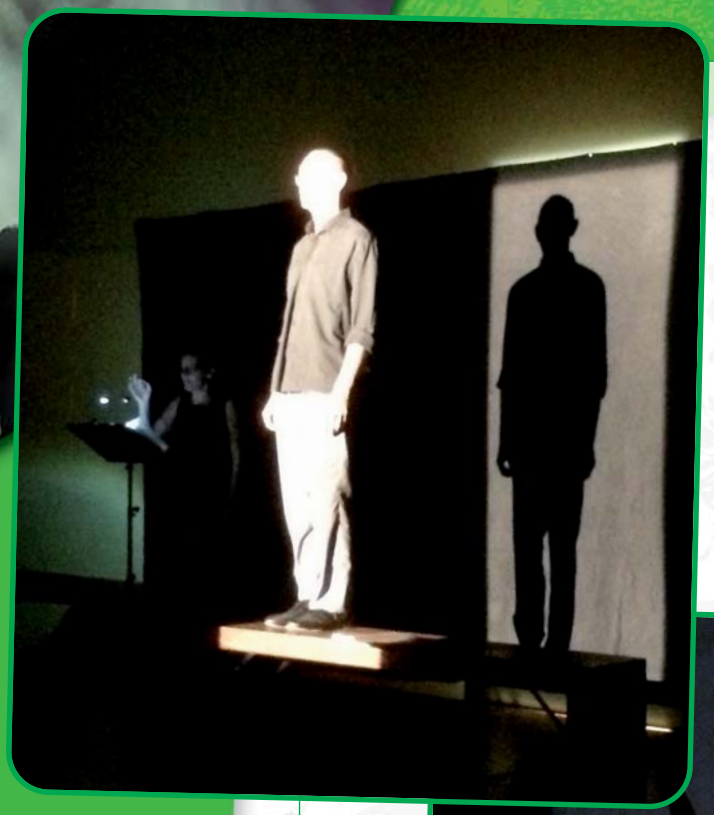

Dans le cadre de l'Automne culturel la Médiathèque départementale a proposé le 16 octobre 2015 un spectacle mis en scène et interprété par la Mobile Compagnie : le Poids du papillon.

Ce récit insolite met face à face un braconnier âgé d'une soixantaine d'années revenu vivre en haute montagne et un chamois d'une taille et d'une force peu communes qui domine sa harde depuis de nombreuses années. Et, face à ces deux protagonistes, la délicate légèreté d'un papillon blanc.

Entre récit initiatique et conte, ce très beau texte de l'écrivain italien Erri de Luca, où l'aile d'un papillon devient « une plume ajoutée aux poids des ans » a véritablement charmé le public présent.

LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE EN PHOTOS

MAIRIE
du BRUSQUET

Gilbert REINAUDO, Maire de la commune du Brusquet,
Et son Conseil Municipal,

Ont le plaisir de vous inviter à la présentation des Vœux pour la Nouvelle Année 2016

Mardi 5 janvier 2016
à 18 h 45
à la salle polyvalente du Brusquet.

Meilleurs Vœux

L'ASSOCIATION SPORTIVE ET DE LOISIRS

RANDONNÉE DU SAMEDI 10 OCTOBRE

Nous étions un groupe de 10 personnes pour cette 5° randonnée, du Villard à Esclangon en passant par le col de l'Escuichière.

Temps magnifique et doux. Très belles couleurs d'automne. Et toujours de la bonne humeur pour cette agréable matinée.

Bernard TRON : 04.92.35.41.83
bernard.tron@club-internet.fr

RANDONNÉE DU SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Nous voici partis pour rejoindre le pont de La Javie au pont du Bouinenc (tout près de Marcoux) par le sentier horizontal de près de 9 km.

Nous sommes 9 dont 3 nouveaux adhérents.

Temps très agréable pour cette randonnée sans grosses difficultés de 3 heures en prenant le temps de regarder les fleurs et les arbres.

Une maman et sa fille de 10 ans étaient contentes de passer ce moment ensemble et de découvrir un petit coin du Brusquet non encore parcouru.

Vous êtes tous invités à vous joindre à nous pour marcher tranquillement tout autour de notre village et ses alentours, dans une ambiance très conviviale.

PÊCHE À LA MOUCHE

Saison bien remplie pour le club de Pêche à la Mouche en collaboration avec la société de pêche La Bléone et La Fédération de pêche 04.

Pendant les vacances de pâques et d'été nos trois structures ont animé six journées au lac de Gaubert avec les enfants du centre aéré du Brusquet. La 7ème s'est déroulée pendant les vacances de la Toussaint.

Nous avons aussi participé à deux animations estivales à Prads et à Barles sur les torrents des deux villages.

La vaine recherche des écrevisses à pattes blanches dans les ruisseaux de notre commune a fait partie de nos nombreuses occupations halieutiques.

Les activités du club reprennent le vendredi 16 octobre tous les 15 jours à 21 h 00 salle du Mousteiret.

Robert Enjalbal

TOURNOI DE TENNIS

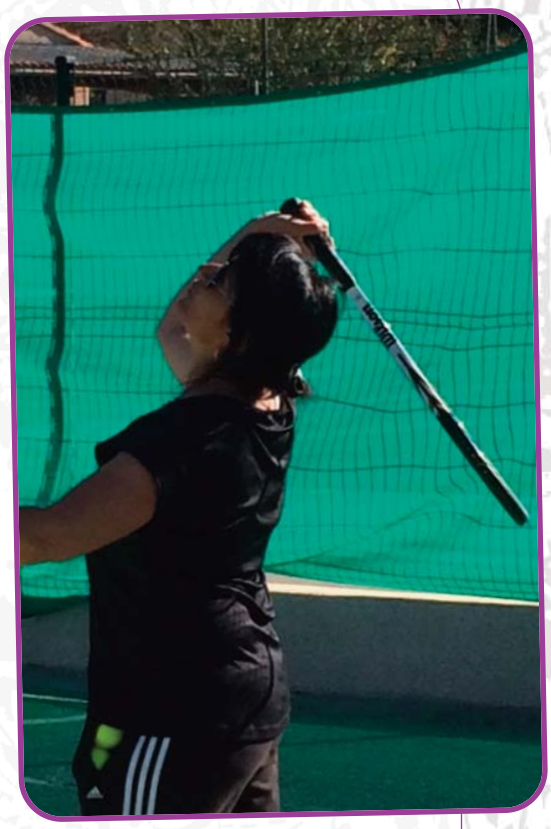

Dimanche 12 octobre 2015 nous avons organisé notre tournoi de tennis annuel où quelques adhérents se sont retrouvés pour disputer des matchs en double dans un bon esprit sportif et convivial.

Après plusieurs rencontres , ce sont messieurs Cyril Zamora et Jordan François qui ont remporté cette année notre tournoi. Nous avons partagé un apéritif qui était offert par le club et les adhérents ont mis en commun leur pique- nique pour un repas convivial et sympathique.

La journée s'est terminée vers 17h 30 avec remise de lots pour les participants.

Encore merci aux adhérents présents pour cette sympathique journée.

Je vous rappelle que les cotisations sont à renouveler. Il n'y a pas de changement de tarifs pour cette année encore:

- 30 euros pour 1 adhérent
- 20 euros pour le 2ème
- 15 euros pour les suivants

Les cotisations sont régler auprès de Cathy à l'épicerie du Brusquet.

Pour ceux qui ne renouvelleraient pas leur abonnement, merci de bien vouloir ramener la clef du court à Cathy, celui-ci étant réservé aux adhérents à jour de leur cotisation.

En espérant vous voir nombreux sur le court, nous vous souhaitons une bonne année tennistique!!

Pour de plus amples renseignements: 06.99.11.81.83

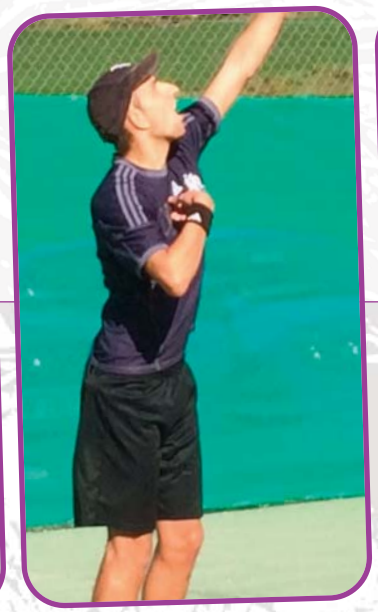

ET SI L'ON CRÉAIT UN CLUB LITTÉRAIRE ?

« L'écrit seul jamais ne suffit. Toute pensée est vivante à condition qu'elle s'échange, elle n'est pas figée, ou bien elle est morte »

Laurent Binet

« LA SEPTIÈME FONCTION DU LANGAGE »

Voilà le fondement même qui peut nous décider à nous réunir autour de nos livres préférés en vue « d'échanger » nos pensées, nos avis et lire des passages de ces ouvrages.

Nous aimerions connaître vos suggestions afin de préparer une réunion prochaine avec Pierre Rossi et « bâtir » ce club au sein de la nouvelle bibliothèque, toute prête à accueillir une fois par mois nos rencontres de lecture.

Merci de laisser auprès de Suzanne vos avis ou de me contacter :

Jean-Claude MILLET : 06.77.57.45.90
Bien amicalement

FOOTBALL CLUB LE BRUSQUET

fondé en 1977 par Marcel ROUX , Maire de la commune, siège : Mairie du Brusquet 04420
N°affiliation FFF : 531812 - Agrément Jeunesse et Sorts : 92 668

LA VIE DU CLUB

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2015

Notre association est essentiellement un club de jeunes évoluant dans le cadre des épreuves officielles organisées par le District des Alpes et la Ligue de la Méditerranée.

La création d'un Groupement de jeunes avec le CA Dignois depuis 10 ans et permet la mutualisation des moyens humains (éducateurs) et matériels (terrain) favorisant le développement local de notre activité en accordant aux jeunes joueurs de bonnes conditions d'accueil au sein de nos structures.

Commençons donc ce bilan de la vie de notre club par divers éléments qui sont les révélateurs de la bonne santé du club :

- le nombre de licenciés : 92.
- la montée en niveau Régional de notre équipe GJBD U16 avec l'incorporation de 10 joueurs de notre club
- l'adhésion au club des joueurs Footcool, 24 licenciés intègrent notre structure (loisir uniquement sans compétition)
- la réalisation de manifestations (Loto, tournoi, stages pendant les vacances scolaires) les conditions climatiques ont hélas perturbé le vide grenier programmé

Tous ces événements sont la preuve d'un club en plein essor.

PROJET REALISE

L'acquisition d'un minibus permet au club et au Groupement GJ Bassin Dignois d'organiser les déplacements de nos jeunes joueurs (subventions attribuées FFF et Région). Création d'un contrat Service Civique destiné à un jeune du Groupement

ENCADREMENT TECHNIQUE SAISON 2014/2015

Responsable U10, U11 (poussins) : Denis MAJERA, adjoints(es) Clarisse PANAIAS, Lise GENY, Jean Claude HERNANDEZ

Responsable U12, U13, U14 (benjamins) : Philippe DOUCET, adjoints(es)Michel TOSTAIN, dirigeants (es) Catherine PEREZ et François PEREZ

Responsable U15 : Jean Louis VINAI

Responsable U16 : Daniel VIDAU

FELICITATIONS, RECOMPENSE

Clarisse PANAIAS et Lise GENY pour la réussite à leur stage Fédéral CFF1 (module U11) et PBJEPS (Lise)

Félicitations et encouragement pour l'accession en championnats Régional de Ligue à notre équipe U16, meilleure attaque de la Ligue et 4eme attaque nationale (166 buts)

Attribution à notre école de Football du Label de la Fédération Française

COMPOSITION DU BUREAU SAISON 2015 / 2016

Coprésidents : HERNANDEZ Jean Claude et HEUSGHEM Wilfried

Secrétaire Général : MARY Jean Pierre

Secrétaire Adjoint et Correspondant du Groupement : MUSY Jean

Trésorier : HEUSGHEM Wilfried (assure l'intérim)

Représentants du Footcool (loisir) : ABRAHAMIAN Sébastien et VAUDREMONT Arnaud

Catherine et François PEREZ souhaitent prendre du recul et demandent à ne plus assurer leurs fonctions de Trésorier (François) et Secrétaire adjoint (Catherine),

L'ensemble des membres du club les remercient pour leur dévouement, leur disponibilité et leur gentillesse, ils restent cependant au club en qualité de dirigeants.

RECONNAISSANCE DU TRAVAIL REALISE, ARTICLE PARU DANS LA PRESSE

MOZAÏC CHALLENGE DU CREDIT AGRICOLE

L'EQUIPE U16 DU GJ BASSIN DIGNOIS
AU COEUR DE CLAIRFONTAINE

Composition de la délégation

Joueurs : Lilyan PEREZ, Maxime ETHUIN, Cody ELMEDJADJI, Bryan TRAORE, Théo BORNE, Nathan FREDERIC, Julien DELARIS, prince BEDOU, Mathieu RIO LAGADEC, Sami DJOUABLIA, Paul PASCAL, Maxime VIDAU, Enzo BRAHIC, Bastien AUBERT

Dirigeants : Rémy PEREZ, Stéphane RIO

Représentants du District des Alpes : Joao DOS SANTOS, Jean Claude HERNANDEZ

PERPECTIVES D'AVENIR

– Pérenniser notre activité par une augmentation de nos effectifs en particulier en milieu scolaire local (écoles primaires du canton)

– participation aux activités périscolaires (Arnaud VAUDREMONT)
– Rechercher des nouvelles recettes (sponsors locaux, manifestations diverses) pour équilibrer notre budget.
– la création d'une section féminine dans le cadre du Groupement donnera une crédibilité plus marquante de notre développement.
– poursuivre un effort de formation des cadres (éducateurs et dirigeants) afin de compléter et d'assurer le renouvellement des effectifs techniques et administratifs.
– renforcer notre collaboration dans le cadre de la convention du Groupement avec notre partenaire le CADignois.

CONTACTS

Jean Claude HERNANDEZ : 06 37 83 18 12
Wilfried HEUSHGEM : 06 07 63 54 95
Jean Pierre MARY : 04 92 35 45 62
Jean MUSY : 06 73 75 20 62

AIDES ET SOUTIEN

Remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, apportent leur aide et leur soutien au Football Club Le Brusquet (FCLB) tout au long de la saison, la Région, les Collectivités locales, les particuliers, la Fédération Française de Football, le District des Alpes de Football, sans oublier parents, dirigeants et éducateurs.

Jean Claude HERNANDEZ

DARRIOULAT Nadine
Coiffeuse à domicile
Salon mixte
Le brusquet : mercredi
52 chemin du moulin
04000 Digne les bains
04.92.31.67.96
nadine.darrioulat@wanadoo.fr
Nadine et Eliane Coiffure
Salon : 8 h 30 à 12 h
14 h à 19 h

ATELIER Couleur Paille
Restauration de chaises :
Paillage à l'ancienne
Polychromie en paille de seigle
Cannage fait main - Cannage serti
Le Lauron - 04420 Le Brusquet
Tél. 06 89 30 45 32
www.couleurpaille.fr

Marie-Anne et Raphaël
vous accueillent
au Bar Restaurant
Lou Mile Set
bistrot de pays
Ancienne Ecole
Rue principale
04420 LE BRUSQUET
Tél. : 04 92 34 08 44
alonsomr@hotmail.fr

Olivier DONATELLI Services
Electricité générale
Plomberie
entretien - amélioration - dépannage
neuf et rénovation
olivierdonatelli@wanadoo.fr
04420 LE BRUSQUET
06 08 89 46 86

Boulangerie Pâtisserie
ISOARD Claudine et Laurent
route de Seyne
04420 LA JAVIE
Ouvert de 6h à 12h30 et de 16h30 à 19h
Fermé le mercredi et le dimanche après-midi
04.92.34.94.42

LES AÎNÉS DE LAUZIÈRE

Cette année 2015 a vu se dérouler traditionnellement le partage du gâteau des rois, notre loto des adhérents et au mois de mars notre AG réunion à cette occasion de tous les membres de notre association.

Le printemps arrive, nous voilà fin prêts toutes et tous pour danser tout un après- midi, puis réunion une autre fois pour bavarder.... Quel plaisir d'être ensemble !

Au mois de juin, nos amis Les Aînés du Haut-Verdon nous ont accueillis pour passer avec eux une journée à Colmars- les- Alpes: visite guidée du village et du Fort de Savoie, passage autour du Fort de France, balade sur les remparts Vauban .... Déjeuner dans la salle d'armes...puis promenade jusqu'à la cascade de la Lance....

Nous avons passé réellement une très belle journée.

Egalement en juin, notre repas champêtre au village a eu un franc succès, toujours aussi convivial et cette année sous le soleil c'était bien agréable...

La fédération dont relève notre club -Générations Mouvement Les Aînés Ruraux- a organisé une journée pétanque à Malijai, certains d'entre nous ont été ravi d'y participer.

Cette année le voyage des Aînés de Lauzière a eu pour destination Borgo en Corse du 29 août au 5 septembre.

Après une traversée tranquille départ de Nice, nous arrivons en soirée à notre hôtel club "Pineto".

Tout se passe bien, c'est parti pour un bon séjour...nous allons faire une première excursion.

Niché au pied du mont Sant'Angelo à quelques kilomètres du port de Saint Florent, le petit village de Patrimonio est non seulement l'appellation phare du vignoble corse mais c'est aussi l'un des plus beaux villages viticoles de France. Bien sûr nous avons visité une cave et apprécié la dégustation de ces fameux vins...

Puis un autre jour, visite des Calanques de Piana site minéral fantastique par les formes et les couleurs qu'il nous offre...

Et puis, montée des gorges de Specula passage du col de Vergio... Nous traversons les forêts d'Aitone et du Valdoniello ...les couleurs sont si belles.... Nous arrivons dans le défilé le plus sauvage et le plus aride de l'île à la Scala di Santa Régina... vraiment une super belle journée sous le soleil.... Il va falloir penser à rentrer au club puis à la maison...

L'automne est là avec plein de couleurs et de soleil... l'hiver va suivre et je vous souhaite BOUANO ANNADO, BÈN GRANADO E BÈN ACOUMPAGNADO

ASSOCIATION SPORTIVE ET LOISIRS DU BRUSQUET

SECTION GYMNASTIQUE

Après une longue pause durant les congés d'été nous avons repris avec plaisir les cours lundi 7 septembre 2015.

Nous avons fêté l'anniversaire de notre association samedi 10 octobre. C'est avec plaisir que les nouveaux et anciens adhérents ont pu se rencontrer et partager ce moment convivial autour d'un repas préparé par tous les participants.

Cette soirée a été animée avec succès par Jean-Marc chanteur résident à Blégiers.

PETIT HISTORIQUE :

La section gymnastique de l'ASLB existe depuis 1982 et a été créée à la demande de plusieurs habitants faite au maire de l'époque Monsieur Marcel ROUX. Elle a été mise en place par Madame Monique CORRIOL qui cumulait les fonctions de présidente, trésorière et secrétaire. Les cours étaient assurés par Madame Maryline GELORMINI .L'association comptait alors une quarantaine d'adhérents dont un seul homme Monsieur Maurice PAUL. La cotisation s'élevait à 230 francs.

DE NOMBREUX PROFESSEURS SE SONT SUCCÉDÉS TOUT AU LONG DE CES ANNÉES :

Mme GELORMINI , Mme MAGNAN, Mme NEVIERE, Mme FRISON, Mr CHABALIER,.... nos professeurs actuels Mme LANTELME (depuis 1995) et Mr MILLET (depuis 2000).

EN CE QUI CONCERNE LES PRÉSIDENTS :

Mme CORRIOL (1982 /1988) ; Mr FAURE (1988/1991) ; Mme TRON (1992/2012) et Mme GENY (depuis 2012).

Depuis sa création l'association compte toutes années confondues plus de 230 adhérents.

Actuellement nous comptons une cinquantaine d'adhérents avec une dizaine d'hommes. Et la cotisation annuelle s'élève à 80 euros/personne.

Nous remercions toutes les personnes (adhérents, professeurs, présidents) qui ont contribué à mettre en place cette association et à la pérenniser ainsi que les municipalités successives pour leur soutien financier (subvention) et matériel (mise à disposition de la salle polyvalente , disponibilité des employés en cas de diverses demandes …).

Pour tous ceux qui souhaitent se maintenir en forme et nous rejoindre un petit rappel, les cours ont lieu :

- Lundi de 18h30 à 19h30 avec Pascale
- Mercredi de 8h45 à 9h45 et de 19h à 20h avec Jean-Claude

Inscriptions aux heures de cours :

80 euros/personne et 130 euros pour deux personnes de la même famille.

Le Bureau

LES JOURNÉES DE L'AGRICULTURE PAYSANNE AU BRUSQUET, LES 26 ET 27 SEPTEMBRE 2015

La seconde édition des Journées de l'Agriculture Paysanne au Brusquet a commencé le samedi par une rencontre et une belle rencontre : celle de Patrick Herman, journaliste et paysan dans l'Aveyron, venu nous présenter son dernier travail à la croisée de ses deux métiers et de son engagement :

L'exposition « Dystopia » née de ce questionnement : « quelle agriculture voulons-nous en 2030 ? « avec des textes de Patrick Herman tirés de l'actualité agricole : industrialisation, pollutions, productivisme, exportation…Et des photos de Alexa Brunet montrant par des mises en scènes les dérives de l'agriculture actuelle.

Une exposition en forme de questionnement sur quelles agricultures voulons-nous et donc, quelle nourriture dans notre assiette ?

De quoi susciter le débat dans la salle polyvalente du Brusquet où une soixantaine de personnes s'étaient réunies pour échanger sur le sujet : paysans locaux, citoyens soucieux du contenu de leur assiette, élus locaux (Conseil Régional Paca, Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon, Mairie de Digne-les-Bains et du Brusquet, …)

Duquel on retiendra afin de susciter l'intérêt du plus grand nombre, qu'il faut peut-être aborder le problème du modèle agricole et de son corollaire le mode de production, en partant non plus du monde paysan, malheureusement réduit à une peau de chagrin (3% de la population active française), mais du contenu de nos assiettes : qu'est-ce que je mange ? Comment cela a-t-il été produit ? Avec quel impact sur l'environnement et sur ma santé ? Et quels bénéfices pour celui qui l'a produit ?

Le temps de partager en extérieur l'apéro-dinatoire concoctée par Camille Guertin-Berne, paysanne cuisinière de « Campagne CO » et d'autres acteurs de l'Agriculture Paysanne de la Confédération Paysanne du département où ne manquait, de l'avis de tous … que le livret de recettes et les secrets de la cuisinière !

Et nous voici à nouveau réuni dans la salle pour la projection du film-documentaire « la guerre des graines », ayant trait à la libre utilisation des semences paysannes, aujourd'hui menacée par le brevetage du vivant et la main mise de firmes transnationales sur les semences animales ou végétales.

De quoi susciter de saines réflexions ! Avant la journée du dimanche …

Une belle journée ensoleillée très fréquentée où se mêlaient allègrement : animations agricoles (pressoir à jus, moulin à farine, filage de la laine, tri des semences, vannerie, …) marché paysan (producteurs et artisans), village associatif (réseau partenaire) et expositions …De quoi se rendre compte que notre département a su se préserver en grande partie des dérives les plus néfastes entrevues la veille et rencontrer des acteurs locaux engagés et actifs pour un territoire vivant.

On retiendra la magnifique démonstration de labour et hersage en traction animale, effectuée derrière le stade par les trois acolytes de l'association Équipage descendus pour l'occasion du Trièves, et très suivie … Où l'on s'interroge sur notre impact sur le sol vivant, sur notre autonomie et notre environnement.

On retiendra aussi le travail graphique et/ou photographique des enfants de l'école du Brusquet, coordonné par son directeur Didier Carribou, sur la thématique plus large du développement durable. En 2030, ils seront jeunes adultes : quelle planète leur aurons-nous laissée ? Qu'auront-ils dans leurs assiettes ?

Tout au long de la journée du dimanche, et pas uniquement autour de la buvette (où était proposée une restauration 100% paysanne), l'Agriculture Paysanne a montré toute sa cohérence, toutes ses valeurs. Elle s'est proposée comme une alternative crédible aux modèles dominants.

Les participants à ces journées, venus nombreux, de tous âges et de tous horizons (de Sainte-Tulle à Seyne-les-Alpes en passant par Sisteron) l'ont bien compris : l'avenir de leur alimentation est aussi, de par leurs choix, entre leurs mains !

Pour finir je voudrais remercier chaleureusement l'équipe technique ainsi que les élus du Brusquet pour leur disponibilité et leur efficacité, mais aussi tous les bénévoles et enfin les habitants du Brusquet venus nombreux en cette belle journée profiter des bienfaits de l'agriculture paysanne ;

Merci à tous et à l'année prochaine…

Yannick Becker

ETAT CIVIL

DÉCÈS :

- Le 13 mars 2015 de Rémi, Olivier SAINT-PE, fils de Mireille et Alain SAINT-PE ancien conseiller municipal
- Le 02 août de André, Vincent AYALA, époux de Josette AYALA.
- Le 04 août de Lucien, Henri AVRIL, époux de Yvette AVRIL

Le Comité de Rédaction présente ses plus sincères condoléances aux familles touchées par ce deuil.

NAISSANCES :

C'est avec beaucoup de plaisir
que nous avons appris la naissance :

Le 16 juillet de Livia, Andréa, Lucie JOSEPH,
fille de Amandine BALLY et Jérôme JOSEPH.

Le 17 septembre de Augustine JANNIN,
fille de Anne et Hubert JANNIN
et petite fille de Arlette JANNIN née BANON.

Le 12 octobre de Nans PASQUINI,
fils de Christelle DAUMAS et Olivier PASQUINI,
petit-fils de Patricia et Henri DAUMAS.

Le 3 novembre, de Thomas GALEA,
fils de Amandine JANNIN et de Erick GALEA,
petit-fils de Arlette JANNIN née BANON.

L'Echo de Lauzière adresse ses meilleurs vœux et ses plus vives félicitations aux heureux parents et grands-parents.

EXISTER, RESISTER

Dix mois après « Charlie », Montrouge et l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes nous revoilà devant une feuille blanche avec au cœur un chagrin et une colère décuplés. « Paris tu es ma gaieté, Paris tu es ma douceur aussi. Tu es toute ma tendresse...», les lyrics de la chanson d'Edith Piaf signent en raccourci tout ce que les assassins du vendredi 13 novembre abhorrent. Notre Liberté, notre Fraternité, notre Egalité. Un mode de vie qui, à leurs yeux, fait de nous des mécréants, des impies, des apostats, et donc des cibles que les institutions démocratiques et laïques qui nous honorent, rendent plus faciles encore à atteindre. Derrière les kalachnikov, une idéologie de mort véhiculée par des soldats perdus, petits délinquants endoctrinés qui utilisent la religion pour légitimer une criminalité et une violence qu'ils portent en eux. C'est donc bien parmi les victimes de cette barbarie qu'il faut chercher les martyrs ; pas du côté des assassins quand bien même retournent-ils leurs armes contre eux-mêmes. « Se faire exploser », une expression à la syntaxe douteuse mais dont la représentation mentale suffit à semer l'effroi. Face à l'escalade de la terreur que des monstres surgissant parmi nous veulent imposer, il ne peut y avoir, après le moment de juste compassion envers les victimes et leurs familles qu'un mot d'ordre : « Résistance ! » Résister à la peur en continuant à cultiver ce qui fait notre identité et notre mixité, notre culture et notre nation. Résister aux réflexes d'exclusion et d'amalgames faciles qui nourriraient la désunion que recherche notre ennemi. Rester debout. Continuer à exister sans haine, sans crainte, ensemble et uni. En nous souvenant que le « 13-Novembre », puisque, à l'instar du 11-Septembre, cette date est déjà inscrite dans notre histoire commune, gisaient morts ou blessés, dans une salle de spectacle et sur les trottoirs des Xe et XIe arrondissements, des femmes et des hommes d'origines sociales et ethniques différentes, de nationalités et de confessions diverses. Nos frères et nos sœurs dans notre humanité.

François de BOUCHONY

Garage ROUX
Le Brusquet

Garage Roux - René ROUX
04420 Le Brusquet
Tél. 04 92 35 40 60
Fax 04 92 35 46 90
Dépannage : 06 82 93 71 81
rene.roux.lebrusquet02@reseau.renault.fr
Horaires d'ouverture :
lundi-vendredi 8h-12h - 13h-17h

S.E. SACCO
TRAVAUX PUBLICS
Alpes de Haute Provence

zone St. Christophe
Rue Ferdinand de Lesseps BP 9011
04990 DIGNE LES BAINS CEDEX 9

Tél : 04 92 31 35 29
Fax: 04 92 31 91 11
email : sacco.tp@wanadoo.fr

MCG EXPERT & ASSOCIEES

Magali CARTA-GANNE
Expert-comptable

5 Avenue de Verdun
Le Riviéra Entrée A
04000 DIGNE LES BAINS

tel : 04.92.34.03.31
portable : 06.84.33.48.39
e-mail : contact@mcg-expert.fr
www.mcg-expert.fr

DIGNE ORTHOPEDIE CONFORT
Colomba MARIANI

87 Avenue Henri Jaubert
04000 DIGNE LES BAINS

06 59 18 98 95
09 81 95 49 59
digneorthopedie04@bbox.fr

siret 80119765800017

imprimerie ARC EN CIEL

IMPRIM'VERT®

Quartier St Christophe
04000 Digne-les-Bains

Tous travaux d'impression :
Brochures, dépliants, cartes, affiches, factures, tickets,
Toutes quantités

E-mail : arcenciel04@wanadoo.fr
www.arcenciel04.fr
Tél. 04 92 31 21 25
Fax 04 92 32 12 06

MONTEL DISTRIBUTION

ZI Saint-Christophe - 55 RN 85
04000 DIGNE LES BAINS

Tel : 04 92 36 63 36 - Fax : 04 92 36 63 49

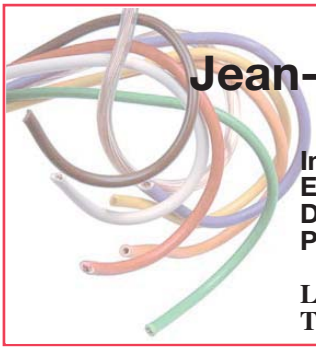

Jean-Jacques PAIRE
Artisan Supérieur en Electrotechnique

Installation - Electricité
Entretien Chauffage
Dépannage
Plomberie - Ramonage

Le Plan 04420 LE BRUSQUET
Tél. 04 92 35 40 28

SARL BATRAMA CLARES
Travaux de terrassement courants
et travaux préparatoires

Les Eymarrons - BP 1
05300 RIBIERS

Tel : 09 66 95 05 19

Le bon cochon de La Laune

PEIPIN / L'étal des Paysans
MANOSQUE / Couleur Paysanne
La Laune - 04420 Le Brusquet
Tél. : 04 92 35 43 75

MAÇONNERIE GENERALE

NEUF et RENOVATION
COUVERTURE - CHARPENTE
TRAVAUX PUBLICS
G. IAVARONE
04420 LA JAVIE
Tél./Fax 04 92 35 41 02

PROXI BAR TABAC

OUVERT :LUNDI
7 H /12 H 30
MARDI AU VENDREDI
7 H / 13 H - 16 H 30 /19 H 30
SAMEDI
7 H / 12 H 30 - 16 H30 19 H 30
DIMANCHE
7 H / 12 H 30
TEL : 04 92 34 31 75
06 50 27 49 43

SALON PASCALE
COIFFURE HOMME FEMME ENFANT
avec ou sans rendez vous
1 avenue du 8 mai 1945
04000 DIGNE LES BAINS
✆ 06 76 80 20 68

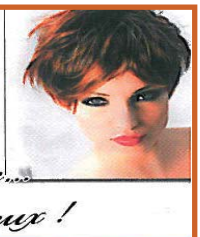

Oubliez votre perruque...
Retrouvez des cheveux !

L'OREAL
HOMME
FEMME
REMPLACEMENT
LUI
NU CREATION PARIS
PERRUQUE
CAPILLAIRE
ELLE